

Articles n° E2101 – E2102 – E2103

Notice d'installation et d'utilisation RAMPE LED TELECOMMANDEE



Lisez attentivement ce mode d'emploi avant toute utilisation du produit.



Introduction

Avant toute mise en service, veuillez lire les instructions d'utilisation pour vous familiariser avec l'appareil.

- Il est impératif de respecter les consignes de sécurité pour assurer un fonctionnement correct et en toute sécurité.
- Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de cet appareil est interdite :
 - à tout enfant ou adolescent de moins de 16 ans
 - à toute personne non capable d'évaluer les risques éventuels
 - à toute personne qui n'est pas encore familiarisée avec les instructions d'utilisation.

Prière de conserver soigneusement les présentes instructions d'utilisation ! En cas de changement de propriétaire, ces documents doivent absolument être remis avec l'appareil.

Veuillez signaler immédiatement toute avarie extérieure à votre revendeur.

Cette boîte contient :

- 1 rampe LED
- 1 télécommande
- 1 récepteur
- 1 transformateur
- 2 pattes de fixation
- vis

Utilisation :

La rampe LED télécommandée a été spécialement conçue pour illuminer les lames d'eau. Très discrète de par sa forme, la rampe offre néanmoins une grande surface d'éclairage grâce aux nombreuses ampoules LED qui la composent. Elle est également adaptée à l'illumination des cascades par exemple.

La combinaison des LED bleues et blanches offre un plus grand choix d'ambiance lumineuse.

Toute autre utilisation n'est pas conforme et exclu tout droit à garantie.

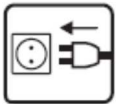


Consignes de sécurité

Attention : L'utilisation de cet appareil est autorisée uniquement si l'installation électrique répond aux normes légales. En cas de doute, veuillez vous adresser à un installateur agréé.

- On ne peut connecter l'appareil que sur une prise protégée par une protection différentielle de 30 mA avec mise à la terre.
- Avant la mise en marche, contrôler l'intégrité du câble et de la fiche.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, l'appareil n'est plus utilisable. Eviter tout contact avec l'appareil et le débrancher. Le projecteur doit être détruit / recyclé suivant la réglementation en vigueur dans votre commune.
- **NE PAS COUPER LE CABLE D'ALIMENTATION DE L'APPAREIL.**
- La tension du réseau et le type du courant doivent correspondre aux données indiquées sur la plaque signalétique du transformateur.
- En cas de travaux sur l'appareil ou dans l'eau, toujours retirer la fiche électrique de la prise.
- Faire un « U » vers le bas avec une partie du câble pour empêcher l'eau de couler le long de la prise de courant et le long du câble (Figure 1).
- Il ne faut jamais utiliser le câble pour accrocher ou transporter l'appareil.
- Le branchement sur secteur (prise de courant) doit se faire à au moins 2m du bord du bassin (Figure 2).
- La température de l'eau dans laquelle se trouve l'éclairage doit être comprise entre +4°C et +30°C au maximum.
- Le transformateur chauffe lorsqu'il est en fonctionnement. Pour que le refroidissement s'effectue correctement, veillez à ce que le transformateur bénéficie d'une bonne aération.
- Le transformateur peut être placé à l'extérieur ou à l'abri (défense de l'immerger dans l'eau).
- L'appareil ne doit fonctionner qu'avec un transformateur de sécurité AC 12V. **Danger de mort en cas de raccordement à 230V !**

Faire bien attention à ces instructions de sécurité, spécialement au cas où des enfants seraient dans le voisinage immédiat.



Mise en service

Avant toute mise en service, tenir compte des prescriptions de sécurité ci-dessus.

- Placer la rampe à l'endroit souhaité et l'orienter selon ses besoins :
 - Dans ou sur un caisson lame d'eau, à l'aide des vis fournies (par exemple les caissons lame d'eau Agriline G4501, G4502 et G4503).
 - Sur un mur ou sous une cascade à l'aide des pattes de fixation fournies.

(cf. figure 3)

- A l'aide des 2 câbles inclus, connecter la rampe au récepteur, puis le récepteur au transformateur.
- Brancher le transformateur à la prise de courant.
- La rampe s'allume automatiquement lorsqu'elle est sous tension.

Utilisation de la télécommande



A : Eteindre la lumière

B : Allumer les lampes bleues

C : Allumer les lampes blanches



Entretien

Tenir compte des prescriptions de sécurité ci-dessus.

- Afin de garantir une plus longue durée de vie au produit, un nettoyage régulier doit être effectué.
- Nettoyer la rampe LED avec une brosse souple ou un chiffon doux.



Informations

	Rampe LED 30	Rampe LED 60	Rampe LED 90
N° article	E2101	E2102	E2103
Dimensions	30 x 1,25 x 1,1 cm	60 x 1,25 x 1,1 cm	90 x 1,25 x 1,1 cm
Type d'éclairage	20 lampes LED	40 lampes LED	62 lampes LED
Lumens	35 lm	60 lm	93 lm
Couleur lumineuse	7000-8000 °K	7000-8000 °K	7000-8000 °K
Angle d'éclairage	15°	15°	15°
Puissance consommée	2,5 W	3,5 W	4 W
Tension d'alimentation	230 V /50 Hz	230 V /50 Hz	230 V /50 Hz
Tension de service	12 V	12 V	12 V
Longueur du câble	7,5 m	7,5 m	7,5 m
Protection rampe	IP68	IP68	IP68
Protection transformateur	IP44	IP44	IP44



Période hivernale

- Protéger l'éclairage contre le gel !
- Avant l'hiver, sortir la rampe de l'eau. La nettoyer soigneusement suivant les instructions ci-dessus.
- Stocker la rampe dans un endroit sec et abrité du gel.

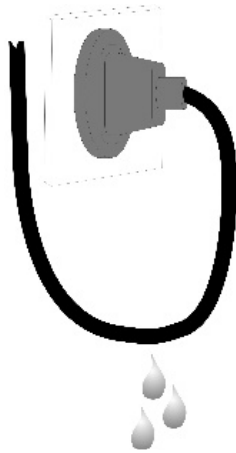


FIGURE 1

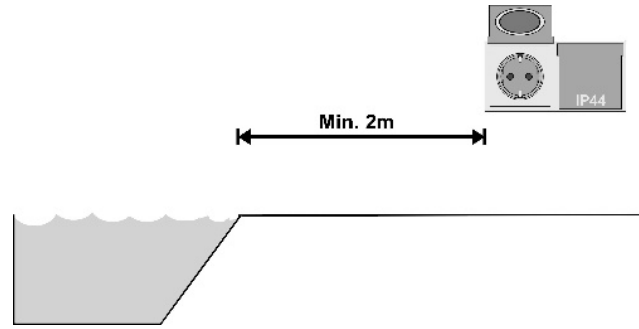


FIGURE 2

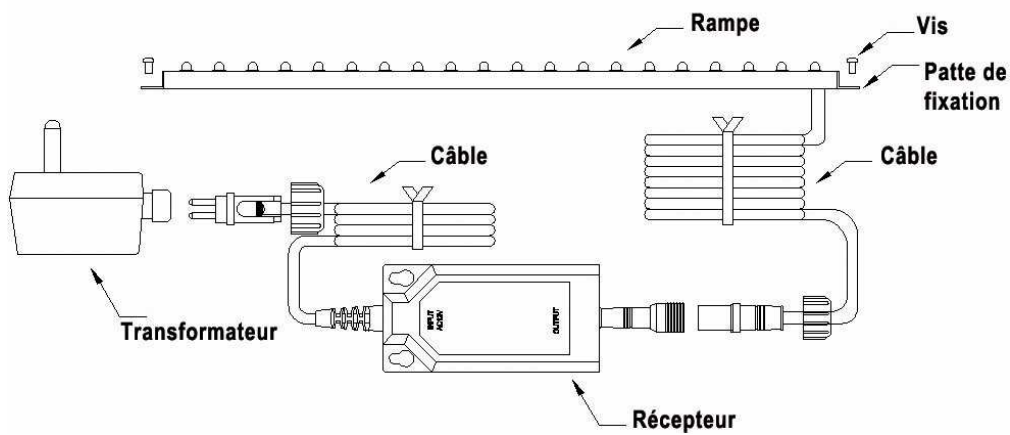


FIGURE 3

CONDITIONS DE GARANTIE

La rampe LED télécommandée est garantie pendant une période de 24 mois à compter de sa date d'achat. La facture fera foi. Le remplacement et la réparation des pièces endommagées pendant la période de garantie, qui résulteraient de vices de fabrication ou des défauts de matière, se feront avec notre accord préalable à titre gracieux. L'usure normale du matériel et les détériorations provenant d'une mauvaise utilisation, d'un manque d'entretien ou d'un accident ne sont pas couvertes par notre garantie. La garantie disparaît immédiatement et complètement si le produit est modifié, y compris le câble d'alimentation (ne pas le couper). Lors des demandes de réparation sous garantie, prière de nous renvoyer le produit par l'intermédiaire de votre détaillant, accompagné de la facture établie lors de l'achat.

ELIMINATION DES DECHETS

Elimination des appareils électriques usagés au sein des ménages privés de l'Union Européenne. Ce produit ne peut pas être ajouté aux déchets ordinaires et doit être éliminé séparément. Il est de votre responsabilité de porter l'appareil à la décharge correspondante afin qu'il soit éliminé et/ou recyclé dans le respect de l'environnement. Pour plus d'informations et pour connaître la décharge correspondante, veuillez vous adresser à votre mairie.

Cachet et signature du commerçant / date de l'achat :